

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MOULIN TENUE LE MARDI 30 JANVIER 2024, À 18H30, EN VIRTUEL.

Présences

- Nadir Oliveira Dias
- Karl Wayland
- Marie-Line Gagné
- Mélissa Houle-Beausoleil
- Audrey Jacques
- Chantal Landry
- Michelle Blaquière
- Julie Camerlain
- Patrick Gervais
- Maryse Parenteau
- Anh-Thi Nguyen
- Mireille Boudreault
- Diane Michaud, soutien (substitut)
- Aurélia Béneteau (invitée – quitte à 19h)

Absences

- Isabelle Giroux
- Claudine Boucher
- Mélanie Arseneault

1. Constatation du quorum et des présences

Monsieur Karl Wayland nous adresse le mot de bienvenue. Tous les membres ayant été convoqués, le quorum est constaté et l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Madame Aurélia Béneteau, direction de l'école à compter du 19 février, prend quelques minutes pour se présenter et mentionne avoir passé l'après-midi pour rencontrer l'équipe-école et les élèves.

Madame Mireille Boudreault mentionne aussi que l'arrivée de M. Christian Bourbeau est un ajout intéressant à l'équipe de direction.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption)

Monsieur Karl Wayland fait la lecture de l'ordre du jour.

Le point 6 « Grille-matières 2024-2025 (sous-réserve) » n'est plus sous réserve puisqu'il a été validé par l'équipe-école.

CÉ-23-24-19

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Marie-Line Gagné, secondée par madame Chantal Landry,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, l'ordre du jour.

3. Adoption du procès-verbal du 28 novembre 2023 (adoption)

Aucune modification n'a été soulevée.

CÉ-23-24-20

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Nadir Oliveira Dias, secondée par madame Michelle Blaquière,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, le procès-verbal du 28 novembre 2023.

4. Suivis au procès-verbal de la dernière réunion (information)

Aucun suivi.

5. Projet éducatif 2024-2027 (adoption)

Madame Mireille Boudreault informe que la première partie du projet éducatif n'a pas changé depuis la dernière rencontre.

La direction générale du CSSP l'a regardé et a apporté quelques commentaires :

- Préciser le nombre d'employés.
- Simplifier le plus possible la portion des « Objectifs » afin de favoriser la compréhension des parents :
 - o Seulement indiquer les zones de vulnérabilités ;
 - o Pour les éléments où l'objectif est de « maintenir », pas besoin de le préciser.

Autres ajustements à apporter :

- Objectif 2 : Indicateur 2.3 - retirer la 6^e année.
- La dernière section du tableau précise le nombre d'élèves que ça concerne (ex. : +4).
- Partie qui a nécessité le plus d'échanges et de réflexions dans l'équipe-école est celle des « Orientations transversales » :
 - o Climat scolaire : Considérant que dans le plan de lutte les quatre orientations seront abordées, la décision a été prise pour ne pas recopier l'information.
 - o Données probantes et approches collaboratives : Puisque chaque niveau travaille en CAP ou en COP, ces éléments ont été mis de l'avant.

- Il est possible que la présentation du document change afin que des images y soient ajoutées et que le document soit plus vivant et dynamique.

Considérant que les données de l'IDC plus récentes sont à venir et que des correctifs quant au nombre de milieux de garde sur le territoire sont à faire il est proposé de reporter l'adoption du projet éducatif 2024-2027 à une prochaine rencontre. Voici les informations pour les milieux de garde du territoire : 10 services de garde éducatifs à l'enfance, soit 3 centres de la petite enfance (CPE) comprenant 7 installations et 7 garderies privées subventionnées, en plus de 1 bureau coordonnateur régissant les milieux de garde familiaux.

6. Grille-matières 2024-2025 (approbation)

Madame Mireille Boudreault explique que le visuel du tableau a changé. Un parallèle a été fait entre les maternelles 4 ans et les AMIS-5, puisque les deux types de groupes d'enfants ont plusieurs ressemblances en termes de besoins. La spécialité de la musique ne figure plus en maternelle 5 ans afin de maximiser le temps en éducation physique. Cette grille-matière est revue annuellement et les balises du ministère doivent être respectées dans l'attribution du temps. Julie Camerlain nous explique qu'au 3^e cycle, le programme d'Art dramatique prévoit 3 compétences : appréciation, création, expression.

CÉ-23-24-22

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Julie Camerlain, secondée par madame Anh-Thi Nguyen,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, la grille-matières 2024-2025.

7. Grille-horaire 2024-2025 (approbation)

Madame Mireille Boudreault informe qu'aucun changement n'est apporté à la grille-horaire 2024-2025.

CÉ-23-24-23

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Audrey Jacques, secondée par monsieur Patrick Gervais,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, la grille-horaire 2024-2025.

8. Budget : mesures dédiées (approbation)

L'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ chapitre I-13.3), prévoit que le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement.

Ainsi, les règles budgétaires de l'année scolaire 2023-2024 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées, c'est-à-dire destinées à un transfert vers le budget des établissements.

Par ailleurs, les règles budgétaires pour l'année scolaire 2023-2024 demandent que les conseils d'établissement confirment au ministre que ces mesures dédiées et protégées ont été transférées aux établissements et que leur déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement. Une reddition de comptes doit être faite à ce sujet, dans l'outil informatique CollecteInfo du ministère de l'Éducation. Les allocations non utilisées ou utilisées à des fins non prévues feront l'objet d'une récupération par le Ministère.

Madame Mireille Boudreault, directrice de l'école a présenté au conseil d'établissement l'attestation du Centre de services scolaire des Patriotes du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.

Les directeurs d'établissement ont convenu, lors de rencontres du Comité consultatif de gestion, de mettre en commun certaines allocations dédiées tel qu'expliqué par le Centre de services scolaire des Patriotes dans son attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.

En effet, bien que les établissements aient le choix des moyens à prendre pour répondre aux besoins de leurs élèves, certaines allocations dédiées ou protégées aux établissements ont été regroupées afin d'être utilisées aux fins prévues au bénéfice de tous les établissements et en services aux élèves.

Les membres du conseil d'établissement ont échangé au sujet de cette attestation et de l'utilisation de ces mesures dans l'école.

Considérant que les coûts des transporteurs augmentent considérablement et leurs disponibilités sont très restreintes, il est proposé de privilégier la venue de pièces de théâtre ou d'artistes/auteurs à l'école plutôt que des sorties. Toutefois, considérant que certaines mesures ne sont que pour les sorties culturelles, cette option n'est pas toujours possible.

CÉ-23-24-24

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mélissa Houle-Beausoleil il est résolu [à l'unanimité que le conseil d'établissement confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

9. Varia

Aucun varia.

10. Parole au service de garde (information)

Madame Diane Michaud informe que plusieurs activités sont offertes au service de garde, qui permettent de stimuler les enfants (musique, activité physique, culture, etc.). Sur l'heure du dîner, les enseignants en éducation physique et en musique offrent des activités même aux enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde.

Une demande est faite aux parents du CÉ afin de permettre au service de garde de prendre leurs enfants en action en photo afin que ces dernières fassent partie du programme d'activité obligatoire du service de garde.

Une lettre sera transmise à tous les parents afin d'obtenir leur autorisation pour la prise de photos.

11. Parole aux enseignants (information)

Activités communes à l'école :

- Décembre : Bingo virtuel et interactif, Sapin amusant au gymnase, après-midi de jeux de société avec grands-parents

Madame Michelle nous informe des activités du préscolaire :

- Préscolaire 5 ans :
 - Décembre : Visite du Père Noël, déjeuner en pyjama
 - Janvier : Visite du théâtre marionnette
- Préscolaire 4 ans :
 - Janvier : Visite de madame Francine de la bibliothèque pour des lectures

Madame Audrey nous informe des activités du 1^{er} cycle :

- 1^{re} année :
 - Décembre : Visite du Père Noël, déjeuner en pyjama
 - Finalisation de la calligraphie des lettres attachées
 - Enseignement des mots fréquents de la langue française (1 par jour)
 - Écriture de petites histoires en séquence (à partir d'images)
 - JPS : Lecture d'albums sur lesquels on parle de persévérance, création d'un babillard pour faire comprendre la persévérance, demander aux enfants de nommer dans quel domaine ils trouvent qu'ils sont persévérants (sports, activités, école, etc.).
 - Semaine du Carnaval : à venir
- 2^e année :
 - Projet sur les animaux polaires (projet multidisciplinaire : lecture, arts, écriture, préparation d'une affiche, présentation)

Madame Maryse nous informe des activités du 2^e cycle :

- 3^e année :
 - Neurones atomiques en sciences
- 4^e année :
 - Janvier : Fabrication d'un parfum,
 - Profaqua : Énergie symétrique, activité sur l'espionnage
 - Activité de Cercles de lecture à venir

Madame Julie nous parle des activités du 3^e cycle :

- 5^e année :
 - Visite du zoo de Granby (découverte des métiers)
 - Projet en science sur l'aérodynamisme (visite d'un pilote à venir)
- 6^e année :
 - Échanges sur les organismes communautaires : leurs valeurs, leur fonctionnement
 - Inspiration d'une initiative d'ailleurs pour une collecte de fonds (deux collectes à venir) :
 - Collecte de vêtements d'hiver pour le Refuge des jeunes
 - Ramassage de goupilles pour la Fondation Clermont Bonenfant (jusqu'au mois de mars)
 - Fin du thème autour de la lumière
 - Nouvelle séquence sur l'électricité à venir (visite de l'Électrium)
 - Projet de bandes dessinées qui commence

Madame Julie nous parle des activités de l'école et des spécialistes :

- Éducation physique : Fin de la saison du hockey, la saison du soccer est démarrée sur l'heure du dîner, équipe de volleyball en formation,
- Art dramatique : Projet de création « un souper en famille »
- Musique : récréations musicales

Madame Chantal Landry nous parle du groupe AMIS-5 ans et des groupes Élans :

- 961 : Préparation d'un cadeau de Saint-Valentin aux parents (sel de bain) + activités sur le thème de la science et l'espace (nouveau thème)
- 962 : Thème de la Saint-Valentin va prendre beaucoup de place (dégustation littéraire)
- 963 : Coin cupidon (pour favoriser l'écriture de messages d'amitié)
- 964 :
 - Ateliers en lien avec l'estime de soi pour permettre aux enfants de se reconnaître des talents, des forces, ainsi que ceux des autres
 - Courrier de Saint-Valentin

- Dégustation sucrée
- Conférence sur comment les animaux se protègent l'hiver (31 janvier 2024) suivi d'un petit sondage Kahoot
- Une auteure (Makina) viendra visiter les élèves (Les petits espègles)

12. Comité de parents (information)

Monsieur Patrick Gervais a assisté à la rencontre de décembre 2023 et Madame Mélissa Houle-Beausoleil à celle de janvier 2024 depuis le dernier CÉ.

Voici quelques points abordés lors des précédentes rencontres :

- Décembre :
 - Groupe de parents où les parents se regroupent pour discuter sur les enjeux de chaque école.
 - Présentation de la nouvelle offre de service EHDAA.
- Janvier :
 - Appui des parents sur le souhait de l'interdisciplinarité de la nouvelle offre de services EHDAA.
 - Discussion autour de l'arrimage avec le réseau de la santé.
 - Parents on fait la demande pour qu'il y ait des observations sur le terrain afin de voir concrètement comment se déploie la nouvelle offre de service.
 - Des discussions entre parents : autour du bien-être dans les écoles (événements de violence) et sur la sécurité aux abords de l'école (différents trucs ont été partagés).
Présentation d'une initiative à l'école Jolivent « Scol-harmonie » :
L'école a mis sur pied des séances de zoothérapie pour soutenir le bien-être des enfants.

Madame Chantal Landry nous rappelle qu'à l'école, grâce à un partenariat avec la Fondation Mira, nous avons la chance d'avoir la présence de Java, le chien d'assistance qui est principalement dans les classes d'adaptation scolaire.

Madame Mireille Boudreault nous informe qu'à l'école il y a effectivement des cas de violence. Le défi est de documenter tous les événements, petits et grands, afin de pouvoir apporter des améliorations.

Monsieur Karl Wayland demande si le jeu risqué est toléré et favorisé à l'école (ex. : les jeux de chamaille). Madame Julie précise que par le passé, il y a déjà eu une zone Z et le besoin est au niveau de la surveillance. Il est important de réfléchir à nos propres tolérances au risque et de sensibiliser les parents.

Il est souhaité que des discussions autour de ce sujet puissent revenir en CÉ.

13. Parole au public

Aucun public.

14. Date de la prochaine rencontre (adoption)

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 27 février 2024.

CÉ-23-24-25

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Audrey Jacques et secondée par madame Marie-Line Gagné,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, la date de la prochaine rencontre.

15. Levée de l'assemblée (adoption)

CÉ-23-24-26

SUR PROPOSITION dûment faite par monsieur Karl Wayland et secondée par madame Anh-Thi Nguyen,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, de lever l'assemblée à 20h12.

Karl Wayland
Président du
Conseil d'établissement

MIREILLE BOUDREAU
Directrice